

Où recevoir les sacrements ?

Par
Monastère de la Très Sainte Famille



FIGURE 1 – Saint Pie V

www.vaticancatholique.com
www.vaticancatholic.com

©copyright

Brève introduction et mise à jour de la situation actuelle

La secte Vatican II, sous l'antipape François, devient plus notoire de jour en jour (et ouvertement protestante). Elle semble, en effet, prête à répudier publiquement l'enseignement catholique contre le divorce et le remariage. De plus, la « canonisation » de l'antipape Jean-Paul II est une évolution majeure (la secte Vatican II célébrera son « jour de fête » le 22 octobre). Comme l'expliquent les récentes vidéos, cette « canonisation » implique que tous ceux qui sont en pleine communion avec la secte Vatican II sont, à présent, des idolâtres. Par conséquent, le peu de prêtres validement ordonnés qui reconnaissent l'antipape et qui pouvaient constituer une option pour recevoir la Communion, deviennent hors-limite pour la Communion. Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, le nombre d'options pour recevoir la Communion a rapidement diminué. Au point où nous sommes, il n'y a pratiquement aucune option pour recevoir la Communion. Ceci est simplement la conséquence malheureuse de l'étape finale de la Grande Apostasie. Au cas où les gens ne l'auraient pas réalisé, nous sommes dans les derniers temps et au summum de la Grande Apostasie. Ceux qui ne sont pas convaincus de cela devraient visionner nos récentes vidéos. Voici ce que disait Notre-Dame de la Salette concernant ces temps : « ... **seule la foi survivra.** »

Les lignes directrices et les points qui suivent concernent avant tout les prêtres qui opèrent en « pleine communion » avec l'antipape François. Mais, malheureusement, les prêtres indépendants n'offrent pas beaucoup d'alternatives. Les groupes et prêtres indépendants qui reconnaissent l'antipape François (par exemple, les prêtres de la FSSPX et des groupes similaires) deviennent de plus en plus schismatiques comme conséquence de leur adhérence obstinée et prolongée à de fausses positions. Et la plupart des prêtres sédévacantistes (qui prétendent rejeter l'antipape François et la secte Vatican II) soutiennent que les âmes peuvent être sauvées dans de fausses religions, et condamnent, comme « péché mortel », l'enseignement dogmatique de l'Église sur la nécessité du Baptême pour le salut. Ils sont d'horribles et imposants hérétiques qui ne doivent être approchés pour aucun sacrement. Ceci laisse un catholique dans une situation où il n'y a presque aucune option pour recevoir la Communion (un hérétique imposant est un prêtre qui, soit exige d'une personne d'adhérer à ses fausses positions, soit qui considère une vraie position sur un sujet comme un péché mortel ou une hérésie. Pour plus d'informations, voyez les lignes directrices plus bas).

On nous pose fréquemment l'importante question, à savoir, où l'on peut recevoir les sacrements en cette période de la Grande Apostasie. Comme nous l'avons indiqué depuis des années, c'est une situation instable. La réponse dépend de ce que font et disent les prêtres ; des positions qu'ils tiennent ; à quel degré deviennent-ils notoires ? ; des événements qui se déroulent dans la secte Vatican II, etc. La situation des années 1980 n'était pas nécessairement la même que celle des années 1970, et pareillement, la situation des années 2000 n'était pas nécessairement la même que celle

des années 1990. À la lumière de la « situation ecclésiastique » actuelle (c.-à-d., la situation générale dans laquelle, de nos jours, des prêtres prétendent être catholiques), des événements récents et le fait que les vraies positions devraient être claires pour tout le monde au stade où nous sommes, vous trouverez ci-dessous notre avis sur la possibilité ou non de recevoir des sacrements à l'heure actuelle.

Le lecteur notera que l'une des mises à jour les plus importantes est : **À CE STADE, EN L'ANNÉE 2014, AU MOINS DANS CE PAYS (USA), NOUS NE CONNAISSONS AUCUNE ÉGLISE QU'UN CATHOLIQUE PUISSE FRÉQUENTER LE SAMEDI OU LE DIMANCHE, AFIN DE RECEVOIR LA COMMUNION. LES GENS DEVRAIENT RESTER CHEZ EUX LE DIMANCHE ET PRIER LES QUINZE DIZAINES DU ROSAIRE. CECI CAR QUASIMENT TOUS LES PRÊTRES SONT CLAIREMENT HÉRÉTIQUES ET FONT, CES JOURS-LÀ, DES SERMONS OU DES DISCOURS. NOUS NE PENSONS PAS QUE LES GENS DEVRAIENT RECEVOIR DE LEUR PART LE SACREMENT DURANT LA MESSE, LORSQU'ILS FONT UN SERMON. NÉANMOINS, IL Y A TOUJOURS QUELQUES OPTIONS POUR LA RÉCEPTION DE CERTAINS SACREMENTS (SURTOUT LA CONFESSION), COMME EXPLIQUÉ CI-DESSOUS.**

- Il est bien sûr crucial que les gens s'assurent d'avoir été baptisés valablement. S'il y a le moindre doute concernant la réception d'un Baptême, (soit parce qu'il fut administré dans une secte protestante ou de façon douteuse dans le Novus Ordo), un Baptême conditionnel doit être administré en suivant les [étapes pour la conversion](#).
- Avant de se rendre en Confession ou de recevoir un sacrement, vous devez croire à tous les dogmes catholiques, vous engager à ne plus jamais assister à la Nouvelle Messe, rejeter la secte Vatican II et ses antipapes, croire sans exception au dogme Hors de l'Église pas de salut (pas de « baptême de désir », pas de salut pour « l'ignorant invincible » de la foi catholique), rejeter la Planification Familiale Naturelle, ne soutenir aucun prêtre hérétique, etc.

Directives simplifiées pour la réception des sacrements, dans la situation présente

- N'assistez jamais à la Nouvelle Messe pour quelque raison que ce soit, bien sûr. Elle est invalide et non-catholique. Vous ne devez pas vous y rendre, *sous peine de péché mortel*.
- Ne soutenez pas financièrement, de quelque manière que ce soit, un prêtre ou un groupe qui tient des positions erronées. Nous ne connaissons aucun prêtre,

groupe ou communauté religieuse dans le monde (hormis notre monastère) tenant les positions correctes d'une façon publique, claire et non-compromettante.

- Ne vous rendez dans aucune église de ce pays (« traditionnelle » ou autre) pour les messes du dimanche ou du samedi, puisque pratiquement tous les prêtres sont hérétiques *et donnent ces jours-là des sermons ou des discours*. **Les gens devraient rester chez eux le dimanche et prier les quinze dizaines du Rosaire** (ceci s'applique généralement aussi à d'autres pays).
- Suivant la logique exposée jusqu'à présent : le samedi et le dimanche, ne vous rendez à aucune messe de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X (FSSPX). N'allez à aucune « messe » de la Fraternité Saint Pierre ou d'autres groupes similaires (on ne peut pas considérer que ces groupes disposent de prêtres valides, car ils utilisent des « évêques » consacrés dans le nouveau rite douteux de la consécration). Ne vous rendez à aucune messe indult ou en latin offerte par le « diocèse. » Le samedi ou le dimanche, ne vous rendez à aucune liturgie de prêtres du rite oriental. Ne vous rendez, le samedi ou le dimanche, à aucune messe des prêtres de la CMRI (Congregation of Mary Immaculate Queen) ou *d'autres prêtres ou groupes similaires* tenant des hérésies sur le dogme du salut, puisque ces hérétiques donnent fréquemment ces jours-là des sermons. Des prêtres sédévacantistes qui condamnent la vraie position sur le Baptême d'eau (c.-à-d., le refus du « baptême de désir ») comme hérétique ou comme constituant un péché mortel — et ceci inclurait la plupart des prêtres sédévacantistes de nos jours — sont des hérétiques imposants. Ils ne sont une option pour aucun sacrement. Ils devraient être complètement évités.
- Si un prêtre est hérétique, mais non imposant — et ceci peut s'appliquer à un petit nombre de prêtres indépendants ou sédévacantistes — il est possible qu'il puisse être une option pour la Communion s'il est quelque peu proche de nos positions au sujet de la Contre-Église. Néanmoins, il ne faudrait pas recevoir la Communion de sa part durant les messes du samedi ou du dimanche, car il pourrait faire en ces jours un sermon ou un discours. S'il réunit les critères pour recevoir la Communion (ce qui serait rare), il faudrait y aller un jour différent de la semaine. S'il donne uniquement la Communion le dimanche, il faudra donc vivre sans Communion. Comme dit précédemment, un hérétique imposant est un prêtre qui requiert qu'on adhère à ses fausses positions, ou qui tient que la vraie position, sur un sujet donné, constitue un péché mortel ou une hérésie. Dans *le cas rare* venant tout juste d'être décrit, dans lequel un prêtre pourrait réunir le critère d'option pour la Communion (seulement un jour où il ne fait pas de sermon), afin de savoir s'il est un hérétique imposant, vous pouvez l'appeler et lui faire part de vos positions (en lui disant, par exemple, que vous êtes un sédévacantiste et que vous rejetez le « baptême de désir ») et voir ses

réactions. Ce genre de discussion est nécessaire si vous envisagez un prêtre *pour la Communion* (dans la situation rare venant d'être décrite). Ceci dit, *en se rendant en Confession uniquement auprès d'un prêtre valide du Novus Ordo ou d'un prêtre du rite oriental*, une telle discussion concernant ces sujets (pour découvrir si le prêtre est imposant) ne serait pas nécessaire avant la Confession (à moins que ces sujets ne surviennent), comme expliqué ci-dessous.

- Ne recevez pas la Communion (ou ne soyez pas présent à la messe) de quelque prêtre que ce soit qui accepte comme « saint » l'antipape Jean-Paul II. **Ceci veut dire que presque tous les prêtres qui acceptent François comme pape ne doivent pas être approchés pour la Communion.** Il est possible qu'il y ait de très rares exceptions à ce principe (par exemple, des prêtres indépendants non-imposants qui rejettent l'essentiel de la Contre-Église ainsi que la « canonisation » de Jean-Paul II, mais qui acceptent de façon absurde l'antipape François); néanmoins, même dans ces cas précis, il ne faut pas recevoir la Communion de leur part aux messes du samedi ou du dimanche. De même, avec un prêtre indépendant du rite oriental qui n'accepte pas Jean-Paul II comme un « saint », pour être en mesure de l'approcher pour la Communion, il faudrait aussi que ce prêtre rejette le faux-œcuménisme et soutienne que les schismatiques orientaux doivent se convertir à la foi catholique. (Il n'est pas essentiel qu'il tienne les bonnes positions sur le Baptême d'eau et le dogme du salut, puisque beaucoup de prêtres avant le concile Vatican II étaient dans l'hérésie sur ce point. Mais il ne pourrait pas imposer sa fausse position aux vrais catholiques ou considérer la vraie position comme hérétique ou comme constituant un péché mortel).
- **Il y a toutefois davantage d'options pour la Confession, et il est crucial que ceux qui ont des péchés mortels à confesser, trouvent un prêtre duquel ils puissent recevoir l'absolution.** Les options pour la Confession incluent : un vieux prêtre du Novus Ordo ordonné avant 1968, qui prononce les paroles : « Je t'absous de tes péchés, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; » un prêtre ordonné dans le rite oriental ; un prêtre indépendant « traditionaliste » non-imposant ; etc.
- Le nouveau rite d'Ordination est invalide. Il a été institué par la secte Vatican II le 18 juin 1968. Presque tous les diocésains (c.-à-d., des prêtres non-indépendants, étrangers au rite oriental) ordonnés depuis cette époque, ont été ordonnés dans ce nouveau rite. **Puisque les « prêtres » ordonnés dans le nouveau rite d'Ordination sont invalides, le moindre péché mortel que l'on aurait confessé à de tels « prêtres » doit être à nouveau confessé à un prêtre valide, dès que l'on est prêt pour la Confession.**

- Afin d'étudier les options potentielles pour la Confession, les gens peuvent aussi consulter les annuaires téléphoniques, dans la rubrique « Église catholique » ou « Église catholique orientale » ou « Église catholique byzantine » (non pas « orthodoxe »), afin d'obtenir une liste des options possibles dans leur région. Chercher ces églises et les contacter peut aider à trouver un prêtre validement ordonné (soit ordonné dans le rite oriental, soit avant 1968) vers qui il est possible de se rendre en Confession. *Note : en se rendant uniquement en Confession auprès d'un vieux prêtre du Novus Ordo (ordonné dans le rite traditionnel) ou auprès d'un prêtre du rite oriental, il n'est pas nécessaire de rentrer dans tous les détails des positions de chacun ou de discuter des diverses questions théologiques (dans l'optique de juger s'il est imposant ou non) avant la Confession (sauf si ces questions surviennent). À un certain point, toutefois, il faudrait lui envoyer ou lui donner les informations provenant de notre site internet ou le matériel (livres, etc.) qui traitent des vraies positions qu'il est nécessaire d'avoir et ce qui s'est passé depuis Vatican II.*
- Il n'y a, bien évidemment, aucune obligation d'assister à la messe dominicale quand il n'y a aucune option totalement catholique dans votre région. De ce fait, il n'y a aucune obligation d'assister à la messe dominicale, car presque tous les prêtres sont hérétiques.
- Les gens devraient prier les quinze dizaines du Rosaire tous les jours.
- Nous encourageons aussi les vrais catholiques, qui se trouvent vraisemblablement en état de grâce, de faire des communions spirituelles.
- Bien que ces directives devraient répondre à la plupart des questions sur ce sujet, si vous avez davantage de questions, vous pouvez nous joindre à l'adresse vaticancatholique@gmail.com.

Considérations théologiques

Pour exposer les choses simplement : il y a plus d'options pour la Confession (bien qu'elles deviennent, elles aussi, difficiles à trouver), mais très peu d'options pour recevoir la Communion. Les gens devraient rester chez eux les dimanches et prier les quinze dizaines du Rosaire. Si les gens tiennent et pratiquent la vraie foi catholique sans compromission, s'ils s'efforcent de la diffuser, accomplissent leur devoir d'état durant leur vie, etc., et s'ils ont bien confessé tous leurs péchés graves (s'il y en a eu) commis durant leur vie après le Baptême auprès d'un prêtre validement ordonné, ils peuvent se sentir confiants d'être en état de grâce, même s'ils n'ont nulle part où aller pour recevoir la Communion.

La raison pour laquelle il est davantage concevable d'approcher un prêtre pour la

Confession que pour la Communion, est double : 1) faire une confession et recevoir l'absolution n'implique pas de se rendre à la messe ou à la liturgie d'un hérétique ; et 2) pour la plupart des gens (et bien sûr pour ceux qui pourraient avoir de graves péchés à confesser), il y a une grande nécessité à recevoir l'absolution. De ce fait, un prêtre qui ne serait pas une option pour la Communion, pourrait toutefois en constituer une pour la Confession, s'il est valablement ordonné, qu'il utilise la forme correcte, et ne vous impose pas ses fausses positions.

À propos, ce que les schismatiques radicaux et les partisans de la position de « non-jurisdiction » ne comprennent pas à propos de Dieu et de ce sujet, est que la question de savoir s'il est permis de recevoir les sacrements dans cette crise et apostasie sans précédents, n'est pas gouvernée par des décrets dogmatiques. Ce n'est pas une question dogmatique. C'est au contraire une question qui implique de **prendre des décisions et de prononcer des jugements avec prudence concernant la situation actuelle, et d'appliquer les principes catholiques à cette crise**. De plus, lorsque l'on traite des questions de lois ecclésiastiques et de la manière d'agir face à la crise, le principe disant que la « nécessité rend licite ce qui est illicite » (tant que l'on ne renie pas la foi) est crucial à comprendre et à garder à l'esprit. C'est la raison pour laquelle des personnes pourraient recevoir des sacrements de la part de prêtres qu'ils n'approcheraient normalement pas s'ils avaient à leur disposition d'autres options. Néanmoins, à ce stade, la secte Vatican II est si notoire, les prêtres indépendants si schismatiques, et les prêtres sédévacantistes (pour la plupart) sont si ouvertement hérétiques sur la question du salut, que nous croyons que les directives ci-dessus (avec très peu d'options pour la Communion) sont correctes.

Rester chez soi les dimanches ne devrait pas diminuer le zèle ou entraver la pratique de la foi

Le fait que (au moins aux USA, et de façon générale dans d'autres pays) les gens devraient rester chez eux le dimanche, ne devrait en aucun cas diminuer leur zèle pour pratiquer la foi catholique. Ceci ne devrait pas diminuer l'enthousiasme des gens pour la prière, pour vivre chaque jour la vie de grâce, pour sauver leur âme et celle des autres, pour évangéliser, diffuser la foi, grandir dans leur relation avec Dieu, etc. Au contraire, reconnaître où nous nous trouvons dans l'histoire devrait stimuler les gens à poursuivre la perfection spirituelle avec plus d'agressivité, en plus de désirer pratiquer et diffuser la vraie foi, afin que le plus d'âmes possible soient sauvées dans le peu de temps qui reste. Aussi, tandis que Dieu autorise que se répandent les ténèbres en ce monde, **Il les contrecarre en rendant accessibles des grâces encore plus puissantes à ceux qui pratiquent et vivent la foi sans compromis, et qui de nos jours prennent avantage du pouvoir supplémentaire du Rosaire, de la Salutation Angélique, etc.**

Ceux qui pensent que la foi catholique cesse de se pratiquer quand il n'y a plus d'endroits pour aller à la messe ou pour recevoir les sacrements le dimanche, soit ne sont pas catholiques, soit ont une compréhension inadéquate de la foi. La foi catholique se vit au quotidien. En réalité, la raison pour laquelle tant de gens suivent des groupes hérétiques jusqu'à leur perdition, est que leur « foi » entière et leur « relation à Dieu » est définie par le lieu où ils se rendent à la messe le dimanche. Ce ne sont que de purs « catholiques du dimanche, » ce qui signifie que ce ne sont pas de vrais catholiques.